

# ETUDE SYNTAXICO-SEMANTIQUE DES REPRISES ANAPHORIQUES PRONOMINALES DANS L'ÉTRANGER D'ALBERT CAMUS

**Raicha Stevia TENKE NGATCHA**

Université de Ngaoundere  
raichangatcha@yahoo.com

## Résumé

*Le présent article est une étude syntaxico-sémantique des reprises anaphoriques pronominales dans l'Étranger d'Albert Camus. La cohérence d'un texte tient, pour une grande part, à la clarté avec laquelle des éléments (idées, faits, objets) déjà évoqués sont repris dans de nouvelles phrases. Les formules et les procédés qui servent à ces reprises sont habituellement désignés sous le terme d'anaphore grammaticale. Il est bien connu que la répétition lexicale est mal vue en français, ce qui permet d'expliquer la fréquence relativement élevée de pronoms et d'anaphores pronominales. Nous allons procéder par recueillement des reprises pronominales dans l'œuvre, classer selon les types de reprises afin d'analyser. Tout le problème, ici, est de mettre en œuvre, dans chaque cas particulier, le type de reprise anaphorique qui assure la continuité la plus claire et la plus précise. Les résultats souhaités démontreront que l'auteur utilise plus de reprises pronominales dans les constructions syntaxiques qui représentent un nom déjà illustré pour une bonne cohérence.*

**Mots-clés :** reprise anaphorique, syntaxico-sémantique, référent, cohérence, reprise

## Abstract

*This article is concerned with syntaxico-semantics of pronominal anaphora in Albert Camus' Overseas texts when it establishes a recovery relationship between nominal segments. The consistency of a text is largely due to the clarity with which elements (ideas, facts, objects) already mentioned are taken up in new sentences. We will proceed by collecting pronominal revivals in the work, classifying them according to the types of revivals in order to analyse them. The formulas and processes used for these occasions are usually referred to as grammatical anaphora. It is well known that lexical repetition is frowned upon in French, which explains the relatively high frequency of nominal pronouns and the pronominal anaphora. The desired results will show that the author uses more pronominal revivals in syntactic constructions that represent an already illustrated noun for good consistency.*

**Keywords:** pronominal anaphor, syntaxico-semantics, referent, consistency, repris

## Introduction

L'origine, de l'anaphore, vient du grec « porter en arrière », est un procédé rhétorique, défini ainsi par le TLF (entrée « anaphore ») : « Procédé visant à un effet de symétrie, d'insistance, etc., par répétition d'un même mot ou groupe de mots au début de plusieurs phrases ou propositions successives. » Par extension, le terme a été appliqué à la grammaire ; il reste de l'idée de répétition celle d'une mise en relation entre deux éléments linguistiques. Ainsi dans les deux définitions suivantes. L'anaphore, telle qu'elle est définie dans les travaux des linguistes français et francophones. Assure les relations de cohérence, les relations inter phrastiques et ont comme raison d'être de faciliter la tâche du lecteur ou de l'auditeur qui est d'intégrer le contenu et la valeur discursive des énoncés arrivants en une structure interprétative plus globale.

### 1. Définition

#### *1.1 L'anaphore*

Comme le disent Zwaan et Rapp (2006 : 726). Aucun objet ne préexiste à la théorie qui le construit comme tel ; les notions linguistiques, et notamment celle d'anaphore, n'échappent pas à cette règle fondamentale de la science. Ainsi, il n'est pas surprenant que l'on puisse trouver autant de définitions de l'anaphore que de modèles linguistiques qui en proposent un traitement. Le principal terrain d'entente des différentes théories anaphoriques se réduit presque au fait qu'en accord avec ce que l'étymologie nous en donne, elles conçoivent l'anaphore comme un système de renvoi, comme une dépendance asymétrique entre deux éléments de l'énoncé linguistique. De ce point de ralliement rayonnent des définitions largement hétérogènes, tant quant au cadre dans lequel est située la relation (le discours, la phrase, ou le syntagme), que quant aux critères adoptés pour la spécifier (des critères sémantiques, identifiant des rapports de dépendance interprétative entre deux unités, ou des critères formels, associant le lien anaphorique à la présence d'un élément pronominal ou, plus généralement, d'une forme insuffisamment spécifiée, incomplète). Mais au-delà de la variété de ces angles d'approche, le problème posé par l'anaphore semble être essentiellement celui de la récupération qu'elle impose.

Qu'il s'agisse de retrouver le matériel lexical redondant absent de la surface de l'énoncé, de restituer une position structurale au terme d'un raisonnement déductif ou de trouver le bon antécédent (lexical ou situationnel), c'est-à-dire celui qui permettra de donner une interprétation référentielle de l'anaphorique, la démarche semble dans tous les cas orientée dans le même sens que la relation anaphorique elle-même : du terme dépendant vers celui qui en est la source, à la recherche de la saturation de l'incomplétude. Le danger est grand, nous semble-t-il, que dans sa quête de l'antécédent, et dans son élaboration d'un inventaire des termes suspectés « d'anaphorisme », le linguiste ne s'entête à positiver l'anaphore, à l'associer à du sens explicite et à des termes matériels, tout en oubliant de considérer la relation elle-même, qui ne s'identifie ni aux termes mis en présence, ni à l'organisation du sens qu'elle sous-tend. Avant de voir comment elle se manifeste dans les mots et dans le sens, nous voudrions pouvoir définir la mise en relation qui fait l'anaphore. Partant du constat partagé que les structures des relatives et des comparatives du français, par exemple, mettent à l'œuvre un processus de renvoi d'un constituant à l'autre.

### ***1.2 L'antécédent de l'anaphore***

L'anaphore est donc un phénomène de dépendance interprétative de deux unités, dont la première, à laquelle se reporte la seconde, l'anaphorique, est appelée « interprétant » (Ducrot et Todorov 1972 : 358), « référent » (Dubois 1965, Kesik (1989 : 30), « antécédent », ou encore « source sémantique ». Il convient de noter que la dénomination de « source sémantique » est employée pour la première fois par Tesnière (1988 : 87), qui observe que le terme d'antécédent ne souligne pas la nature du mot, mais uniquement sa position, « sujette à toutes les variations que lui impose l'ordre linéaire de la chaîne parlée ». Il ajoute que l'antécédent ne précède pas constamment l'élément anaphorique dans la mesure où celui-ci n'est pas toujours un pronom relatif. Tesnière constate donc que l'« antécédent » peut suivre l'anaphorique et, de la sorte, il adopte le terme « source anaphorique », qui a la caractéristique de ne rien dire des places respectives et d'être une image de ce qui est en cause dans la relative.

## 2. Les considérations générales sur l'anaphore

### 2.1. *Théorie textuelle de l'anaphore*

Dans oral ou écrit, on fait souvent référence à un même objet, fait, action ou événement de façon répétitive. Mais on ne l'évoque pas toujours de la même façon. Si on parle de la voiture rouge de Monsieur Meursault, on utilisera un pronom à chaque fois qu'on voudra en dire quelque chose : elle a coûté chère. Ceci évite la répétition inutile d'informations et assure la cohérence de notre discours. L'usage de pronoms pour la reprise d'éléments mentionnés précédemment dans un discours met en jeu la relation d'anaphore.

L'anaphore existe entre deux unités lexicales quand l'interprétation de l'une nécessite la présence de l'autre. Milner considère que les pronoms sont dépourvus de référence virtuelle propre, qu'ils ne sont pas référentiellement autonomes. Cela veut dire qu'ils ne sont pas capables de déterminer leur propre référent. Ils ne désignent pas de façon indépendante des entités du monde. On a vu qu'un pronom hors-contexte n'est associé à aucun ensemble de propriétés lexicales, mais qu'il peut être interprété en contexte. Il doit obtenir sa référence virtuelle à partir d'un autre élément dans le discours. La relation d'anaphore pronominale combine la coréférence avec une relation.

La théorie textuelle de l'anaphore impose la notion de texte comme élément central de définition. Ainsi Ducrot et Todorov (1972 :358) définissent l'anaphore en termes d'interprétation. Ils considèrent en effet qu'« un segment de discours » est anaphorique s'il faut se reporter à une autre partie de ce même discours pour lui donner une interprétation.

### 2.2 *L'anaphore comme relation structurelle*

Une connexion anaphorique, met en relation un terme supérieur, l'antécédent, qui communique une valeur à un terme inférieur, qui n'est autre que l'élément anaphorique. Cette connexion régit une relation structurelle caractérisée par trois propriétés. La première est celle de la relation fondamentalement asymétrique existant entre un premier terme anaphorisé et un second terme anaphorisant. Milner (1985 : 32) distingue l'anaphore pronominale et l'anaphore nominale.

En effet, « l'anaphorisé » est un nom et « Anaphorisant » un pronom de troisième personne. La relation entre les deux termes est alors marquée par la référence virtuelle que le nom anaphorisé apporte au

pronom, qui en est, par nature, dépourvu. Défini ou indéfini, le nom doit donc être pourvu d'une référence virtuelle. Dans le second cas, il y a « homogénéité catégorielle » puisque l'anaphorisé et l'anaphorisant sont tous deux des noms.

### **Anaphore événementielle– étude linguistique**

L'anaphore événementielle consiste en la reprise, par une expression pronominale, d'un événement qui apparaît précédemment dans le discours. L'antécédent dans cette relation consiste en la description d'un événement, qui peut être de forme nominale.

### **La nature de l'anaphore : coréférence et non-coréférence**

La théorie textuelle de l'anaphore fait de celle-ci « un processus référentiel où une expression anaphorique renvoie à un réfèrent déjà mentionner dans le discours » (Kleiber 1988 : 3). Les expressions anaphoriques entretiennent, par conséquent, des relations coréférentielles avec leur antécédent. Une telle conception limite le phénomène d'anaphore aux rapports coréférentiels et assimile, de ce fait, les deux notions.

Cette assimilation est toutefois interdite par certains linguistes. Comme nous l'avons indiqué, l'anaphore est une relation asymétrique, intransitive et non réflexive entre deux segments textuels. En revanche, la coréférence apparaît lorsque deux unités A et B ont la même référence et ceci sans que « l'interprétation de l'une soit affectée par l'interprétation de l'autre » (Milner 1985 : 32).

Si le pronom apparaît comme le point ultime de stabilisation de l'identité référentielle, les conditions énonciatives relatives à la nécessité d'une délimitation quantitative de l'objet représenté pour en poser l'existence semble bien valoir pour les cas de figure relevant de la deixis. Le pronom personnel, on le sait, ne garde du signifié que les catégories grammaticales dont le nom qui le représentait était porteur (nombre et genre) dans le corpus, il s'agit de « il » et « en ».

## **3. La reprise pronominale**

### ***3.1 L'anaphore comme substitut du nom***

Il nous convient de souligner que les pronoms anaphoriques participent fréquemment aux chaînes référentielles et qu'ils s'emploient de préférence dans des situations de continuité référentielle ou topicale. Nous allons donc analyser dans le détail comment l'emploi des pronoms

de reprise contribue à assurer la continuité référentielle dans les textes écrits d'Albert Camus.

A première vue, nous remarquons que l'antécédent masculin singulier animé humain mentionné sous la forme nominale « Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas » est immédiatement redéfini sous forme nominale. Ce GN donne naissance à une chaîne anaphorique sur le mode de l'anaphore pronominale assurée par le pronom personnel sujet de la personne, il (6 fois), le pronom régime indirect lui (8 fois) et régime direct I' (4 fois). Il est à noter que le recours aux pronoms personnels anaphoriques est justifié ici par des contraintes stylistiques. D'abord, ce sont des outils privilégiés pour accéder aux référents de discours très focalisés. Ainsi, en tant que marqueurs de substitution, ils jouent des rôles importants dans la réduction du taux des désignations du thème principal. Ils ont donc une fonction esthétique fondée sur la notion d'économie qui vise l'éviction de la répétition « non-stylistique » d'un nom et d'éliminer une certaine redondance.

L'antécédent principal mentionné sous la forme nominale, « Trois hommes », est l'entité topicale de l'article et est aussi l'antécédent le plus important dans le texte. Les expressions référentielles qui le désignent sont en majorité des pronoms personnels de la troisième personne, « ils » qui occupent de façon constante la position sujet. Notons que les pronoms personnels ne servent pas seulement à éviter la répétition, mais ils signalent que le narrateur continue de parler d'un référent déjà énoncé, et qu'il va en parler en continuité avec ce qui l'a rendu saillant. A cet égard, ils jouent un rôle important dans le maintien de la cohésion du texte.

Nous constatons que les deux antécédents en présence sont pour l'un, masculin pluriel animé humain « un groupe de malfaiteurs », et pour l'autre, masculin singulier « un commerçant ». Les deux chaînes anaphoriques s'entremêlent sur le mode de l'anaphore pronominale sans qu'il y ait ambiguïté référentielle. Nous remarquons que l'antécédent pluriel est repris au début par anaphore nominale « les membres présumés de ce réseau » et « les mis en cause » et ensuite par une anaphore pronominale avec le pronom personnel de la personne « ils » après une anaphore nominale « Deux des trois mis en cause ».

En effet, l'antécédent masculin est repris par anaphore nominale « le mis en cause » et ensuite par anaphore pronominale avec le pronom personnel de la troisième personne, « il » sujet du verbe « a asséné ».

L'antécédent féminin se poursuit par anaphore pronominale avec le pronom personnel « lui », « l' » et « elle ». Notons que les formes non marquées en genre comme « lui » sont sans ambiguïté pour des raisons sémantiques et grammaticales, dans « il lui a asséné » il est clair que « lui » ne peut être que féminin, puisque le masculin joue déjà le rôle de sujet de ce verbe renvoyant à la violence.

L'étude des traductions des occurrences du pronom démonstratif celui-ci/celui-là dans le corpus permet de constater qu'une stratégie très courante est de recourir à la répétition lexicale. En effet, de telles répétitions sont nettement mieux tolérées en français, même avec une distance minimale entre les deux mentions.

Mais on remarquera aussi que le référent de « son » pourrait aussi fort bien être l'individu désigné par le nom « Meuseurt » dans la phrase précédente ; cette possibilité montre bien le caractère non nécessaire de la reprise au sein du domaine phrastique. Le second cadre interprétatif, sémantique celui-là, semble plus défendable : la relation de reprise est alors liée au processus de saturation sémantique coextensif avec la récupération de la référence virtuelle de l'unité autonome par l'unité non-autonome ; ce processus n'implique pas de domaine d'application particulier et peut donc être considéré comme interphasique. Une telle conception, dans la droite file de la tradition « antécédents », se heurte cependant à des cas d'anaphore sans antécédent linguistique explicite.

### ***3.2 Les reprises anaphoriques abstraites***

Un pronom, comme son nom l'indique, est l'unité lexicale qui peut prendre la place d'un nom dans le discours. Cependant, les pronoms ne fonctionnent que rarement comme l'équivalent du nom isolé qu'ils remplacent. Le plus souvent, ils remplacent un groupe nominal entier, avec ou sans modifications. Les pronoms anaphoriques sont ceux qui reprennent en partie ou entièrement les propriétés lexicales d'un élément déjà évoqué. Ils nous permettent d'assurer une cohérence à notre discours sans répéter à chaque fois les entités discursives que l'on évoque. Les pronoms ne font pas uniquement référence à des entités sous forme nominale. Les anaphores abstraites notamment reprennent des entités sous forme de phrase simples. Il nous importe, dans le cadre de cette étude, d'examiner les pronoms anaphoriques qui peuvent avoir un statut événementiel. Ce sont les pronoms qui ont comme antécédent un événement exprimé sous forme phrastique.

- (1) Tout **cela**, le soleil, l'odeur de cuir et de crottin de la voiture.
- (2) Le concierge a présenté un papier. C'est dommage d'avoir **raté ça**.

On remarque que le pronom *cela/ça* apparaît généralement en position sujet, mais qu'il peut aussi être objet direct. Le pronom *ce* ne peut occuper que cette place, alors que les pronoms *le*, *y* et *en* ne peuvent apparaître qu'en position d'objet antéposé.

Le statut événementiel des pronoms *en*, *y* et *l'est* discutable, mais on peut avancer qu'ils représentent respectivement des formes de *de ça*, *à ça* et *ça* objet postposé. De plus ces pronoms sont la plupart du temps employés pour reprendre des entités nominales, alors que les pronoms *cela/ça* et *ce* sont les plus fréquents pour la reprise d'éléments phrastiques. On se concentrera, pour ces raisons, sur ces derniers. En prenant comme base un ensemble d'exemples discutés dans la littérature ainsi que des exemples trouvés en annotant le corpus, nous partons de cette dernière hypothèse selon laquelle ce pronom peut référer à un antécédent.

Dans l'exemple (1), il y a bien un facteur anaphorique qui intervient dans l'interprétation de « on » qui réfère à l'antécédent « Mon ami et moi ». Comme le souligne Cabredo Hofherr (2008 : 35), il existe néanmoins certaines contraintes à l'anaphore du pronom « on ». Il ne peut pas être repris par un pronom de 3ème personne autre que lui-même, du moins quand il prend certaines valeurs, notamment l'interprétation générique. Nous considérons que « on » peut être anaphorique et qu'il peut aussi faire partie d'une « chaîne de références » – c'est-à-dire l'ensemble des expressions référentielles reliées par des anaphores coréférences (ce que certains auteurs appellent parfois « chaînes anaphoriques. Le syntagme adverbial d'ici est l'antécédent du pronom « en ». L'est à noter que l'emploi du pronom personnel « en » qui constitue l'objet de cette recherche s'inscrit dans le domaine de l'antécédent. En effet, une bonne connaissance de ce qui constitue l'antécédent d'un pronom dans une phrase est une condition préalable à l'emploi efficace du pronom personnel « en ». Par ailleurs, Maingueneau (2001 : 260) distingue deux catégories de pronoms :

- Les pronoms anaphores
- Les pronoms déictiques

Il les a classifiés selon leur rapport au contexte et à la situation. Ils ajoutent que les déictiques renvoient à un élément situationnel. Ce qui



suppose qu'ils ne reprennent leurs sens que dans l'acte de parole. Considérons la phrase 3.

- (3) **Je te demande** de ne plus revenir.
- (4) Je rentrerai demain soir. J'ai demandé deux jours de congé à mon patron
- (5) Et il ne pouvait pas me les refuser avec une excuse pareille.
- (6) Mais il n'avait pas l'air content. Je **lui ai même** dit: «Ce n'est pas de ma faute.»\* Il n'a pas répondu.
- (7) J'ai pensé alors que j'n'aurais pas dû **lui dire** cela. En somme, je n'avais pas à m'excuser.
- (8) C'était plutôt à lui de me présenter ses condoléances. Mais **il le fera** sans doute après-demain,
- (9) **Quand il** me verra en deuil. Pour le moment, c'est un peu comme si maman n'était pas morte. Après l'enterrement, au contraire,
- (10) **Ce** sera une affaire classée\* et tout aura revêtu une allure plus officielle. \* J'ai pris l'autobus à deux heures.
- (11) **Il** faisait très chaud. J'ai mangé au restaurant, chez Céleste, comme d'habitude.
- (12) **Ils** avaient tous beaucoup de peine pour moi et Céleste m'a dit : « **On** n'a qu'une mère

Pour comprendre la phrase 3, on devrait pouvoir déduire de la situation, les personnes qui sont désignées par Je et Te. Je et Te dans cette instance désignent la première personne (locuteur) et la deuxième personne (L'interlocuteur) respectivement qui n'ont pas de fonctions anaphoriques mais bien une fonction déictique. Tomassone (2002 : 196) justifie ce point de vue en éclairant que les pronoms personnels de la première et de la deuxième personne ne représentent aucun élément du contexte linguistique. Ils désignent plutôt un participant de l'acte d'énonciation, respectivement le locuteur et le destinataire. Selon Maingueneau (2001 : 135) les pronoms anaphoriques désignent l'ensemble des relations de reprise.

Au sens stricts, l'anaphore est les reprises ou le terme qui reprend ou suit le terme repris. Il ajoute que l'anaphore renvoie à un élément du contexte. Ce qui veut dire que l'anaphore est un indice linguistique qui remplace un autre élément antérieurement désigné dans un contexte et cet élément antérieur qui est repris par l'anaphore est son antécédent. Pour éclaircir

ce point, Napoli (1993 : 43) estime que l'anaphore est « une unité linguistique qui doit être liée, dans le même contexte, à une autre unité linguistique » qui est l'antécédent par une relation de substitution ou de reprise.

Dans l'exemple (2), les deux premiers « on » réfère strictement à l'antécédent « Ma sœur et moi » et sont donc anaphoriques. Cependant, les deux « on » suivants désignent ces mêmes personnages tout en apportant une dimension plus générale, même si le troisième « on » relève du discours rapporté. Pour ces deux dernières occurrences, la référence à l'antécédent n'est donc pas stricte mais le lien sémantique est là. En effet, même si l'interprétation de « on » glisse vers une certaine généralité, le lecteur s'en aperçoit à peine. Autrement dit, que la coréférence soit stricte ou non, le lecteur continue sa lecture avec le « suffisant » qu'il a compris

En considérant les emplois du clitique de 3e personne dans l'œuvre d'Albert Camus, on conviendra que cet élément minimal offre de multiples possibilités. Chez Camus, l'emploi anaphorique du pronom, de préférence en position thématique, permet de maintenir la représentation du personnage dans une manière de neutralité qui, par contraste, focalise l'attention du lecteur sur l'importance des actes des protagonistes ; la nature romanesque des textes s'en trouve accrue. Dans cette dernière, le clitique de 3e personne remplit plusieurs fonctions : le maintien d'une forte cohésion à travers une architecture complexe, la coopération du lecteur perçu comme source de compassion, et enfin la possibilité de différer autant que possible le récit de la mort de la mère dont le caractère scandaleusement injuste autorise toutes les circonstances.

## **Conclusion**

Au terme de cette étude, nous avons relevé quelques spécificités des faits textuels, en ce qui concerne l'emploi des anaphores pronominales : la proportion des pronoms personnels augmente où aucune dénomination du référent n'est pas disponible ou pour éviter la répétition. La spécificité principale de l'anaphore dans ce texte se résume à ce que la relation sémantique entre ses constituants s'appuie sur le degré d'intensification de la qualité que comporte chaque constituant de l'anaphore. Par les exemples cités l'auteur démontre l'importance de l'alternance entre le connu et l'inconnu, pour assurer la progression du

texte, de sa cohérence, de la compréhension ou de l'intercompréhension des interlocuteurs. Ils ont tendance à se trouver près de leurs antécédents et ils signalent qu'un objet unique occupe le centre d'attention. Ce constat est un indice fort pour mettre en tête l'emploi des pronoms personnels en tant que marques de la continuité référentielle dans les récits d'Albert Camus, ce qui augmente les risques d'ambiguïtés dans l'identification du bon antécédent de l'expression pronominale. On peut conclure de ce qui précède que les choix opérés par l'auteur lorsqu'il s'agit de traduire le pronom démonstratif français sont conditionnés par plusieurs facteurs syntaxiques et référentiels. Si la répétition lexicale s'avère la solution la plus fréquente, elle est loin d'être la seule. La traduction du pronom démonstratif par un pronom personnel peut toutefois introduire dans le texte une ambiguïté effective ou virtuelle s'il y a plusieurs candidats du même genre grammatical au rôle d'antécédent. Il est par ailleurs intéressant de noter que le corpus ne fournit aucun exemple où le pronom démonstratif est traduit par une anaphore infidèle. Une telle option exigerait plus de créativité de la part de l'auteur et son inexistence dans le corpus en question peut être liée au genre textuel auquel nous avons affaire.

### Références bibliographiques :

**Adam j-m.**, (2005). La linguistique textuelle. « Introduction à l'analyse textuelle des discours », paris : Armand colin. Anaphora Resolution. Computational Linguistics, 20:4. pp 335-361.

**Annual Meeting of the ACL**, Proceedings of the 36th annual meeting on

**Apothéloz, D.** (1995). « Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques », *Tranel* n°23 : 143-173.

**Apothéloz, D., Reichler-Béguelin, M.-J.** (1999) « Interpretations and functions of demonstrative NPs in indirect anaphora », *Journal of Pragmatics*, 31 : 363-397.

*Association for Computational Linguistics*, 2. pp 869-875.

**Benveniste e**, (1966). « Problème de linguistique générale » [1/2], paris : Gallimard.

**Charolles m.**, (1995). « Cohésion, cohérence et pertinence de discours », *travaux de linguistique* n°29.

**Charolles, M., Fisher, S., Jayez, J.** (eds), *Le discours*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 227-242. Chapitre d'ouvrage :

- Combettes b.**, (1986). « Introduction et reprise des éléments d'un texte », pratiques n°49, p. 81-82.
- Corblin f.**, (1995). Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence. Rennes : pur.
- Corbin, F.** (1990), « Typologie des reprises linguistiques : l'anaphore nominale », dans Charolles, M., Fisher, S., Jayez, J. (eds), Le discours, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 227-242. Habert, B.,
- Nazarenko, A. et Salem, A.** (1997), Les linguistiques de corpus, Paris : Armand Colin.
- Cornish f.**, (1986). Anaphoric relation dans English and French: a discourse perspective, london, croom helm. Delagrave. Discourse. Linguisticsand Philosophy,12:6.683-721.
- Dubois j. et lagane r.** (1973). « La nouvelle grammaire du français », paris : Larousse.
- Ducrot o. et schaeffer j.-m.**, (1995). Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences de langage, paris : seuil. Halliday m.a. k .et
- hasan r.**, (1976). Cohésion in English, London.
- Framework for Modeling the Local Coherence of Discourse.** Computational
- Grosz, BarbaraJ., AravindK. Joshi et Scott Weinstein** (1995). Centering: A
- Hobbs, JerryR.** (1978). ResolvingPronoun References. Lingua, Volume 44. pp
- Kleiber, G.** (1994), « Lexique et cognition : y a-t-il des termes de base ? », Rivista di Linguistica 6, 2 : 237-266. Kleiber, G. (1997), « Les anaphores associatives actanciennes », Scolia n°10 : 89-120.
- Kleiber, George** (1983). Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens Kleiber., 1994, anaphores et pronoms, louvain-la-neuve : duculot apotheloz d., 1995, rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle. Langue et culture, genève: droz.
- Lappin, Shalom& HerbertJ. Leass** (1994). An Algorithmfor Pronominal
- Lewis, David** (1973). Counterfactuals. Harvard UniversityPress, Cambridge, Linguistics,21:2. pp 203-225.MA.
- Mangueneau, D.** (2001): Syntaxe du français, Paris : Hachette Supérieur, 2é édition. Méthodique du français. Presses universitaires de France, Paris.